

COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

PROCES – VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 septembre 2006

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 9
Nombre de conseillers présents : 8

Sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres présents : BILGER Vincent, LERCH Sylvie, ILTIS Hubert, MEYER Stéphane, DUCOTTET Véronique, GALLOT Isabelle, WELKER André, LHERBETTE Fabienne.

Membre absent excusé : GROELL Christian.

Monsieur le Maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il remercie les membres présents et excuse Mr GROELL Christian pour son absence.

1) Approbation du compte-rendu du 27 juin 2006

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 juin 2006.

2) Droit de préemption urbain

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition des immeubles ci-après :

1. Les parcelles 117, 118 section 2 situées au lieudit «Gaerten» d'une superficie de 8,35 ares, appartenant à Mr WECHSLER Alain vendeur pour la somme de soixante deux mille cent €uros (62 100,00 €) à Mr GOETZ Nicolas 22 a rue de la 1^{ère} Armée à Wattwiller.
2. La parcelle 140 section 2 située au lieudit «Pertermatt» d'une superficie de 13,38 ares, appartenant à Mme NAEGELEN Yvette vendeur pour la somme de cent soixante dix mille €uros (170 000,00 €) dont trois mille cent cinquante €uros (3 150,00 €) de mobilier à Mr SCHAEFFER Michel 236 rue d'Ensisheim à Wittelsheim.
3. La parcelle 275 section 1 située au lieudit «Schandweg» d'une superficie de 6,02 ares, appartenant à Mr BOLL Serge vendeur pour la somme de trente trois mille €uros (33 000,00 €) à Mr TONIOLO Sacha 3 rue des Cigognes à Illzach.

3) Vente de terrain par la famille Naegelen

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu le 1^{er} août des héritiers Naegelen Henri qui proposent de céder à la Commune la parcelle de terrain situé section 2 parcelle 143 (terrain adjacent au foyer rural près du ruisseau).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'acquérir la parcelle d'une surface de 2 a 72 ca au prix de 65 €/l'are soit pour un montant total de 179,40 € et que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

4) Régularisation suite à l'acquisition du terrain de Mr Fischer

Suite à une information de l'étude de Maître Maupomé notaire à Masevaux relative au calcul des charges du terrain préempté par la Commune section 2 parcelle 469/257 d'une superficie de 1 are 87 ca, Monsieur le Maire informe les conseillers que la Commune reste à devoir à Mr Fischer Didier la somme de 120,00 €. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord pour cette transaction.

5) Travaux d'aménagement de la rue du Réservoir

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ouverture des plis a eu lieu lundi 28 août 2006.

L'entreprise retenue est : Ets Pontiggia de Wittenheim pour un montant de 35 530,00 €TTC. Une réunion de planification des travaux aura lieu lundi 25 septembre à 16 h en mairie. Les travaux débuteront mardi 26 septembre pour une durée prévisionnelle de 15 jours.

6) Numérotations de voirie

La Sté SCI Valé 46 nous sollicite afin de définir les numéros de voirie pour leurs maisons en cours de construction. Après délibération le conseil municipal décide d'attribuer 37 (celle du milieu) et 39 route Joffre et 30 rue des Rochelles.

7) Remplacement régisseur des gîtes ruraux

Monsieur le Maire présente les différentes candidatures. Un entretien d'embauche aura lieu le mercredi 20 septembre 2006 pour l'ensemble des candidats. Le choix définitif du candidat sera déterminé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

8) Signalisation routière rue du Maienberg

Suite à la demande de riverains des panneaux «sens interdit» et «sauf riverains» seront mis en place prochainement avec le concours de la DDE.

9) Communications

- **Tarif cantine année scolaire 2006/2007**

A compter de la rentrée scolaire le prix du repas est fixé à 3,80 € pour les habitués et à 4,20 € pour les occasionnels.

- **Disponibilité du personnel communal Mr Fischer Jean-Lou**

Mr Fischer Jean-Lou nous informe par lettre du 24 août 2006 qu'il souhaite renouveler sa disponibilité pour une durée d'un an à compter du 1^{er} décembre 2006. La commission administrative paritaire du Centre de Gestion à Colmar a émis un avis favorable à cette demande.

- **Passage de Mr Geney Sous-Préfet de Thann**

Monsieur le Maire nous informe que le Mr le Sous-Préfet sera de passage jeudi 5 octobre à 14 h 30 pour une visite de courtoisie.

10) Divers

Tarif location de draps

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le tarif des draps à 8,00 € la paire.

Fête de Noël des Anciens du village

La fête de Noël des Anciens du village aura lieu le dimanche 10 décembre 2006 à midi.

Projet de classe de découverte

Monsieur le Maire présente le projet de classe de découverte à Orbey pour l'école communale. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour soutenir financièrement le projet pour le séjour du mois de mai 2007, montant restant à définir.

Rapports annuels 2005

Monsieur le Maire présente les différents rapports annuels 2005 (collecte sélective, collecte des déchets ménagers, production et distribution d'eau potable et assainissement). Le Conseil Municipal n'a pas d'observations particulières à émettre.

Modification du BP de la Régie des Gîtes Ruraux

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier ledit BP de la manière suivante :

DECISION MODIFICATIVE n° 1

Section F/I	Nature D/R	Compte	Intitulé	Signe	Montant
I	D	2313	Constructions	-	6000
I	D	2181	Instal. générales agenc. aménagement	+	6000

Fête patronale St-Michel

Le 2^{ème} adjoint signale à l'assemblée que le conseil de fabrique invite la population au verre de l'amitié qui sera servi au foyer rural le dimanche 1^{er} octobre 2006 après l'office religieux.

Corps des Sapeurs-Pompiers

Le Chef de Corps nous informe de la démission du Caporal Lerch Jean-Philippe à compter du 3 septembre 2006.

Flot bleu

La question de la remise en fonctionnement du monnayeur du flot bleu est soulevée : il semblerait que des usagers, camping caristes notamment, indéclicats abuseraient de la gratuité actuelle. Afin de pouvoir prendre une décision en connaissance de cause il est proposé de demander le coût de remise en état du monnayeur. Ce point sera abordé pour décision lors d'un prochain conseil municipal.

Location du Crédit Mutuel

Afin d'accélérer la venue de locataires dans l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel dont la rénovation est achevée il est proposé de faire paraître une annonce dans les journaux locaux ; le loyer mensuel est fixé à 500,00 € sans les charges.

Natura 2000

Le coût d'implantation du panneau signalant l'îlot de sénescence situé vers le Rossberg se monte à 2373,45 € TTC, montant pris en charge par les partenaires du projet. La Commune doit cependant en effectuer l'avance. Ce coût se répartit en plusieurs factures. Pour ce qui concerne la facture de l' ONF d'un montant de 326,51 € le prix unitaire étant inférieur à 500,00 € le conseil municipal souhaite imputer la dite dépense au compte 2158 dépense d'investissement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00.